



[www.cgtcanon.com](http://www.cgtcanon.com)  
[oceanrouge@orange.fr](mailto:oceanrouge@orange.fr)

**LE LIEN CGT n° 149**  
Montévrain, novembre 2012.

## ***En 2013, une mutuelle pour l'UES Océ?***

*Ce lundi 26 novembre, vos délégués syndicaux Océ étaient en réunion pour négocier la mutuelle et la prévoyance dans l'UES Océ France.*

*L'ensemble des organisations syndicales a demandé le maintien des prestations de remboursement, et pour palier aux 17% d'augmentation, une répartition des cotisations employeur/salariés plus juste et un retour à la répartition 70-30.*

*Pour rappel, à l'heure actuelle et ce depuis 2007, les cotisations sont collectées à hauteur de 60% pour l'entreprise et donc de 40% pour les salariés (pour une cotisation globale de 100 euros, l'entreprise prend à sa charge 60 euros et le salarié 40 euros). En 2007, la Direction de l'époque dans le cadre de la révision de l'ensemble des statuts sociaux des salariés de l'UES Océ avait rogné tous les avantages des salariés et notamment la répartition plus favorable à ceux-ci qui était de 70-30.*

*Force est de constater que nous nous heurtons à un mur, nous allons tout droit vers un échec car la Direction ne veut pas en entendre parler... pour l'instant.*

*Pour cette réunion, ni le DG Monsieur Servio Noterman, ni la DRH Madame Françoise Arpino, n'avaient consenti à faire l'effort de venir débattre avec vos Délégués Syndicaux et ils avaient mandaté, certes une RH très qualifiée mais sans aucun pouvoir et donc incapable de prendre la moindre décision.*

Devant ce fait, nous avons, dès la fin de cette parodie de négociation, interpellé le CODIR qui étaient en grande réunion. Comme nous nous y attendions, celui-ci n'a pas daigné recevoir les organisations syndicales.

Toutefois, seul Madame la DRH nous a écouté dans le couloir et nous a assuré vouloir faire part de nos revendications au CODIR afin de revenir vers nous rapidement pour une réponse.

Si nous n'obtenons pas gain de cause, la CGT assumera ses responsabilités, et la direction également en persistant dans cette position, au détriment des salariés.

Dans six mois, la fusion avec CANON devrait être effective et l'intégration du personnel devrait suivre. Il faudra alors renégocier l'ensemble des accords Océ existants. Pour la CGT Océ, il est important que les accords signés ne soient pas déjà **au rabais** afin de mieux s'harmoniser avec les accords CANON existants. Ceci pour un futur meilleur statut social des salariés nivelé par le haut et non par le bas.



## Simulation des coûts pour la mutuelle

Rappel : MALAKOF MEDERIC qui gère notre contrat prévoyance (bénéficiaire) a fait parvenir une offre avec maintien des mêmes garanties et une hausse de tarif de « seulement » 17%.

Dans le même temps, elle consent une diminution des cotisations pour cette même Prévoyance de 10%. (Attention ce ne sont pas les mêmes valeurs et cela ne fait pas malheureusement 17% moins 10% égale 7%).

### Simulation de l'impact sur le salaire

	AGD	Employé		Cadre	
Salaire moyen	1430€	1735€	2290€	5362€	15 000€
<b>Frais de santé</b>					
<b>Actuel</b>	<b>26,51</b>	<b>28,22</b>	<b>31,32</b>	<b>50,39</b>	<b>93,67</b>
<b>17% augmentation Répartition 60/40</b>	<b>31,08</b>	<b>33,09</b>	<b>36,75</b>	<b>59,13</b>	<b>131,41</b>
<b>17% augmentation Répartition 70/30</b>	<b>23,31</b>	<b>24,81</b>	<b>27,56</b>	<b>44,35</b>	<b>98,56</b>

\*\*\*\*\*

*A la CGT on dit ce que l'on fait et l'on fait ce que l'on dit*